Vol. III — Morinville, Alberta, 28 Septembre 1911 — No 30

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

TOUT EST PERDU FORS L'HONNEUR !

Le parti libéral a succombé.

La tourmente du 21 septembre l'a balayé du pouvoir et, demain, R. L. Borden aura à présider aux destinées du Canada.

Cette défaite inattendue a surpris tout le monde et les conservateurs n'en croient pas encore leurs yeux de voir ainsi un succès pareil leur arriver au moment où ils s'y attendaient le moins.

C'est Ontario qui a donné le coup de mort au gouvernement par un gain conservateur de 20 comtés et a fait perdre le pouvoir au parti qui a fait du Canada un des pays les plus prospères au monde.

Dans Québec, l'appel aux préjugés a aussi été une cause de défaite et 16 comtés ont renié le drapeau de Laurier pour tenter un peu ce que signifie pour eux la campagne nationaliste.

Déjà, alors que les acclamations de victoire tintent encore à nos oreilles, on voit les grands journaux conservateurs anglais renier Henri Bourassa et dire que son œuvre de démolisseur a été nulle.

L'"Edmonton Journal" au lendemain du vote s'exprime ainsi :

"Le régime Borden sera inauguré avec plus de force que nous l'avions d'abord pensé. Des 133 sièges conservateurs un seul sera détenu par les Nationalistes.

"Les appels lugubres d'Henri Bourassa pour capter les votes de la jeunesse de Québec ne lui ont apporté que les applaudissements enthousiastes de la foule qui aime avec passion les joutes oratoires d'une lutte électorale.

"Le nationaliste n'avait pas d'adversaire conservateur dans son district."

O cruelle ironie du sort, c'est le commencement de la récompense !

L'Ouest a été fidèle au parti libéral ; les agriculteurs de notre contrée voulaient la réciprocité. L'Alberta a élu 5 libéraux et 2 conservateurs ; la Saskatchewan, 9 libéraux et 1 conservateur et le Manitoba a élu 4 libéraux contre 1 en 1908.

La voix des prairies sera renforcie de 36 nouveaux députés, avant six mois, que nous donnera la rédistribution parlementaire. Voilà une force nouvelle qui, bientôt, sera pesante dans les destinées du Dominion.

Mais la plus belle leçon qui se dégage de cette transition de notre vie politique est l'attitude noble et belle de Sir Wilfrid Laurier et l'histoire a le devoir sacré de s'en emparer pour aider à la formation intellectuelle et morale de la race de demain. Il était grand dans les immortelles victoires des ans passés mais combien plus radieuse est sa figure puisque sa vieillesse est auréolée par l'épreuve.

Père de la nation ! coule en paix, dans la verdure de ton joli et gai foyer d'Arthabaska les dernières années de ta vie ; ton existence a été toute à ton cher Canada et ton nom illuminera notre histoire !

Napoléon à Ste-Hélène fut plus grand qu'à Fontainebleau : Laurier à Arthabaska incarnera encore l'idéal canadien, qui a fait notre pays ce qu'il est aujourd'hui et infailliblement, les vainqueurs de l'heure présente reprendront sa politique, la seule qui puisse faire vivre et progresser le Canada.

La victoire de l'Hon. F. Oliver

Tous nos lecteurs savent la campagne menée contre l'Hon. Frank Oliver dans tout l'Est du Canada, durant la dernière campagne politique ; on s'en était fait une arme contre le gouvernement libéral, et les ennemis du ministère ne manquaient jamais de parler de l'affaire de $69,000.

Or l'Hon. Oliver est élu et sa majorité sera la plus forte parmi les députés libéraux de tout le Canada.

C'est une rude tape pour ses détracteurs.

Un fait digne de mention est que de tous les polls de la division électorale d'Edmonton, celui de Morinville, No. 127, tient la tête avec 128 votes en faveur de l'Hon. F. Oliver. Voilà qui est bien.

L'ex-ministre de l'Intérieur pourra retourner à Ottawa et faire bonne figure avec 2500 voix.

Fille courageuse

Wakefield, 26. — Mlle Jennie Spolding était réveillée ces nuits dernières par un léger bruit se produisant dans sa chambre même. Près de la table où elle déposait chaque soir ses bijoux, elle aperçut un homme en train de se remplir les poches. Saisissant délicatement une lampe électrique de poche qu'elle avait près de son lit, elle dirigea d'un coup le rayon lumineux sur l'intrus. D'un bon celui-ci fut hors de la chambre, et quatre à quatre gagna la rue, mais il avait compté sans Mlle Jennie.

Sans prendre la peine de s'habiller, la courageuse jeune fille s'élança à sa poursuite. Par les rues silencieuses, ce fut une chasse sans merci. Court vêtue et animée de l'esprit de la vengeance elle avait de fortes chances de suivre le cambrioleur ; elle fit mieux ; elle gagna la course.

S'accrochant aux vêtements du malfaiteur, elle se mit à appeler au secours. Celui-ci, furieux de son aventure, commença à frapper la jeune fille. Bonne enfant, à son tour, elle ne voulut pas être en reste avec son partenaire et rendit bravement coup pour coup.

Le "round" néanmoins menaçait de devenir fatal au champion du sexe faible, lorsqu'enfin une "tunique bleue" apparut.

L'homme fut saisi, ligoté et conduit au poste.

Ce que dit Sir W. Laurier

" Le parti libéral vient de subir un échec, mais je puis vous dire qu'il n'est pas battu. Je demande à ceux qui lui ont été fidèles jusqu'à ce jour de retremper leur courage dans la défaite, car il luira encore pour ce grand parti des jours de gloire et de prospérité. Comme chef de ce parti, je ne crains pas de dire que je puis marcher la tête haute et que je n'ai pas de reproches à me faire. Ce que je regrette surtout c'est que les circonstances ne me permettent pas de faire tout le bien que j'aurais voulu faire à ma patrie, le Canada."

VEGREVILLE ALTA.,

La bénédiction et l'inauguration de notre Hôpital Général aura lieu le 4 octobre. La bénédiction sera donnée le matin à 7hrs et demie par sa Grandeur Monseigneur Legal, et une réception solennelle aura lieu à 10 Hrs. après l'arrivée du train d'Edmonton.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur G. H. V. Bulyea a bien voulu accepter l'invitation que les Promoteurs de l'Hôpital conjointement avec le Conseil municipal lui a adressée. Parmi les Visiteurs distingués qui ont promis d'être à cette solennité nous mentionnerons, dès à présent, l'hon. Premier Ministre Sifton, Monseigneur Dugas, vicaire-Général de St-Boniface, Révd. P. Leduc Vic. Gen. de St-Albert, M. J. B. Holden, député de Végreville, M. Jos. Bernier, député de St-Boniface, le docteur John Park Président du Conseil Médical.

N'eût été le sacre de Mgr Mathieu au commencement d'octobre Sa Grandeur Mgr Langevin et Sa Grandeur Mgr Pascal nous auraient aussi honorés de leur visite. Tous les docteurs des villes environnantes ont reçu une invitation spéciale et tiendront une convention médicale durant l'après-midi.

Nous prions tous nos amis qui liront ces lignes de se considérer comme invités, et d'être persuadés que leur présence sera pour nous une joie et un encouragement. C'est en effet pour nous et toute la population une joie de voir enfin s'élever cette institution si longtemps désirée, c'est aussi un encouragement car une œuvre semblable ne peut se faire sans de nombreuses difficultés, et nous aimons à le dire ici, il nous eût été impossible d'entreprendre une construction aussi bien munie de toutes les améliorations modernes si les Rdes S. S. de la Charité d'Evron (France) n'eussent généreusement et courageusement accepté la responsabilité d'une dette de $30,000. les promoteurs donnant le terrain, un bloc de 4 acres et une souscription de $5,000

L'Hôpital contiendra 60 lits. Une partie de la construction, constituant un quartier entièrement séparé est réservée pour les cas de maternité. A une certaine distance aussi de l'hôpital général les révérendes Sœurs ont fait construire un petit hôpital pour les cas contagieux, si bien que l'institution est aussi complète que possible et répond à toutes les nécessités de la population Depuis le 1er Janv. les Sœurs de la Charité ont commencé leur Oeuvre dans le presbytère transformé en hôpital provisoire, plus de 150 malades ont été reçus. Le passé est un gage de succès pour l'avenir en même temps qu'il nous fait voir et comprendre la nécessité de l'œuvre. Avec le compte-rendu de la célébration que nous préparons. nous donnerons la description complète de la nouvelle construction. En attendant nous renouvelons ici l'expression de notre reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager de leur sympathies et de leurs aumônes.

AUG. BERNIER
Curé de Vegreville.

Une jeune grand'mere

Atlanta, Georgie, — Mme E. W. Bender a le record d'avoir été grand'mère de deux enfants à l'âge de 29 ans, et de trois à 30 ans.

On dit que Mme Bender est la plus jeune grand'mère du monde.

SIR WILFRID LAURIER ET LES CONSERVATEURS

Nous traduisons de l'"Edmonton Journal," organe du parti conservateur à l'Ouest de Winnipeg, l'article suivant, intitulé : SIR WILFRID DEVRAIT ETRE HAUT COMMISSAIRE.

"Sir Wilfrid Laurier a affirmé pendant la campagne que s'il était défait il abandonnerait la politique. Tout fait prévoir qu'il fera comme il l'a dit et s'en tiendra à sa décision.

"Ceci étant le cas, THE JOURNAL aimerait à voir M. Borden offrir à son prédécesseur le poste de Haut Commissaire Canadien. Pas un n'a jamais nié, fut-il énergiquement opposé a la politique Laurier que Sir Wilfrid est un très grand Canadien, un, de qui nous devons être très fiers. Durant les quinze années qu'il a été au pouvoir il a fait plusieurs fautes et il a été très infortuné dans le choix de quelques uns des hommes de son entourage, mais jamais le moindre petit soupçon a plané sur son honneur personnel, et ses qualités supérieures ont été amplement reconnues. Nous devons envoyer le meilleur homme que nous avons pour nous représenter au siège de l'Empire et il n'y a pas le moindre doute que Sir Wilfrid serait pour nous un sujet d'honneur là-bas. L'offre de la position serait un acte magnifique de la part du nouveau premier, exactement ce que nous avons raison d'espérer d'un homme du caractère de Mr Borden."

Nous reproduisons sans commentaires.

A-t-on vu bien souvent des adversaires faire plus éloquent éloge du plus puissant de leur opposants ?

CONDOLEANCES

A une assemblée régulière de la C. M. B. A, tenue le 20 courant à Morinville, il a été proposé par le Révd. J. A. Ethier, secondé par M. F. Morin :

Que vu le malheur qui a si douloureusement frappé le frère P. S. Gaudette, à l'occasion de la mort de sa fille et le frère A. Lambert par la mort de son père, les membres de la succursale Morinville, No. 345, prient les frères Gaudette et Lambert de bien vouloir accepter leurs sentiments de profonde sympathie à l'occasion de ce double deuil ;

Que copie des présentes soit envoyée aux deux familles et soit publiée dans LE PROGRES et LE CANADIEN, organe de la société.

H. BOISSONNAULT.
Séc.-Archiviste.

Un fou tient la police en echec

Foster, P.Q., 26. — "Crazy" Eastman a tenu tout le village dans un état de terreur frénétique depuis samedi matin ; cet insensé s'est barricadé dans sa maison et a commencé à tirer sur tout être vivant qui passait à portée de son fusil. Non seulement les gens du village, mais ceux des environs sont surexcités, car la maison d'Eastman est le long de la grand route et située de telle façon que nombre de charretiers et de piétons sont forcés de faire un détour pour éviter de passer devant. La maison est près de la voie du chemin de fer et ce matin, quand le train est arrivé de Waterloo, le conducteur a donné l'ordre au mécanicien de s'arrêter en vue de la forteresse temporaire tandis qu'il traverserait lui-même les wagons et inviterait les passagers à se baisser au-dessous du niveau des fenêtres au cas où le tireur solitaire essayerait de traverser les vitres au moyen de balles.

La première nouvelle que Eastman était devenu dangereux a été reçue samedi matin par le Dr S. H. Martin, de Waterloo, qui a reçu un message téléphonique par lequel on lui faisait savoir que le vieillard, qui avait été interné deux fois pour maladie mentale, était armé d'une carabine et sur le sentier de la guerre. Le docteur s'approchait de la maison quand une balle siffla derrière sa tête ; il sentit une douleur cuisante à son oreille droite et un petit filet de sang coula le long de son cou. Le docteur s'enfuit vers le plus proche abri, un wagon vide sur la voie du chemin de fer, et y resta jusqu'à ce qu'il fut remis de son émotion ; il s'éloigna ensuite en se traînant et fit soigner sa blessure.

Un parti de sous-shérifs, sous le commandement du grand connétable Bowin, entoure la maison jour et nuit cherchant à trouver une bonne occasion pour capturer le fou.

BANQUE DEVALISEE

Vancouver, C. B. 26 — Des voleurs ont réussi à faire sauter la voûte de la banque de Montréal à New Westminster, accomplissant ainsi un des vols les plus audacieux en Amérique. D'après M. G. D. Brymner, depuis vingt ans gérant de cette banque, les voleurs se sont emparés de $253,000. Les voleurs n'ont laissé aucune trace et la police ne possède aucun renseignement pour commencer ses recherches.

Ce que dit M. R. L. Borden

" Le peuple a donné sa réponse à ceux qui voulaient faire voter le traité de réciprocité par une majorité parlementaire temporaire qui n'avait pas mandat pour cela.

" Quoique le parti conservateur ait fait sa lutte sur la réciprocité et se soit déclaré contre ce pacte, la victoire est celle du peuple canadien, plutôt que celle d'un parti politique quelconque. Nous reconnaissons avec gratitude les services des libéraux."

Le marche francais et le betail canadien

L'Honorable Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris, n'a pas oublié son beau pays de l'Ouest et il a envoyé à M. Fisher d'Edmonton, secrétaire de la Chambre de Commerce, une lettre qui sera d'un intérêt capital pour nos éleveurs albertains.

Elle se lit comme suit :

" J'ai rencontré plusieurs hommes d'affaires qui semblent croire que, à cause de la grande sécheresse de l'été et de la maladie qui a affecté le bétail, la France sera forcée d'importer beaucoup de bétail étranger.

" On me dit que le gouvernement, pour ces raisons réduira les taux d'importation sur le bétail gras comme sur le maigre, et il m'a semblé qu'il y avait là une bonne occasion pour les exportateurs canadiens de se faire mieux connaître sur ce grand marché et d'établir une nouvelle branche d'affaires qui pourrait se perpétuer. Si nous pouvons être utiles aux exportateurs canadiens, de quelque manière que ce soit, nous sommes entièrement à leur disposition."

Bravo M. Roy ! vous savez conserver à Paris les qualités d'amabilité légendaire qui vous ont créé tant d'amis dans l'Ouest du Canada et les éleveurs canadiens sont heureux de voir que vous vous intéressez tout spécialement à eux.

NOUVELLES POLITIQUES

Les ministres libéraux défaits dans la dernière tourmente sont :

M.M. Fielding et Patterson, les auteurs du traité de réciprocité, F. Borden, (Milice). S. A. Fisher, (Agriculture). Dr Béland, Montmagny, (Postes). G. P. Graham, (Chemin de fer). McKenzie King (Travail). W. Templeman, (Revenu). Jacques Bureau, (Sollicitor-général. Lemieux dans Gaspé.

Les honorables Oliver, Pugsley, Beland, dans Beauce et Lemieux dans Rouville, sont élus.

Une nouvelle de Montréal annonce que Sir Wilfrid restera chef de l'opposition.

"Je ne veux pas passer pour un désertour et abandonner mes amis" Telle fut la noble réponse qu'il fit à un groupe de journalistes anxieux de savoir ce qu'il entendait faire.

La majorité de M. R. L. Borden, dans Halifax, sera de 198 voix.

Voici le résultat final des élections dans chaque province du Canada :

	Cons.	Lib.
Québec	27	36
Ontario	72	13
Nouvelle-Ec.	8	10
Nouveau-Br.	5	8
Prince-Edou.	2	2
Manitoba	9	1
Saskatchewan	3	7
Alberta	1	6
Colombie-Ang.	6	0

Il reste encore cinq élections à faire et tout porte à croire que la majorité conservatrice dépassera 50 voix.

Les nouveaux députés à la Chambre des Communes seront répartis comme suit ;

Avocats, 76; fermiers, 36; marchands, 32 ; docteurs, 21 ; manufacturiers, 17 ; 1 contracteur; 1 journaliste, 1 courtier, 1 hôtelier, 1 marchand de bestiaux, 1 courtier et un ouvrier.

76 avocats ! il va y en avoir de la loi. .

Alphonse Verville, député ouvrier de Maisonneuve et l'officier-rapporteur de cette division sont sous le coup d'une grave accusation de corruption et de libelle diffamatoire contre le candidat battu E. W. Villeneuve. Ce dernier a fait émettre un mandat d'arrestation contre ces deux Messieurs et l'élection sera probablement contestée.

Les derniers rapports de Saint-Jean, N-Brunswick disent que Pugsley sera probablement défait. Sa majorité est réduite à 2 et un décompte sera nécessaire.

La Révérende Mère Provinciale des religieuses Filles de Jésus, à Morinville, est revenue de France cette semaine.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA, - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 28 SEPTEMBRE 1911

TOUJOURS DE L'AVANT

Maintenant que la tourmente électorale est passée il nous reste à enterrer la hache de guerre et à assister au développement de la politique Canadienne sous le régime Borden.

Nous continuerons à promouvoir les avantages de notre belle province sans parti-pris et verront à ce que notre région ait sa part de justice dans les diverses lois que la nouvelle administration aura à passer.

Nous surveillerons tout particulièrement la politique provinciale, voyant à ce que nos députés locaux soient toujours à la hauteur de leur position et nous conserverons une indépendance complète pour ce qui sera de juger les actes de nos hommes publics.

LE PROGRES fera tout en son pouvoir pour devenir de plus en plus intéressant: c'est pourquoi l'Administration fait installer une machine à composer, laquelle nous permettra, d'ici à un mois, de paraître à 8 pages, et cela définitivement.

Dans la dernière campagne nous avons bataillé le bon combat: le hasard de la guerre nous a été défavorable et nous nous soumettons à notre sort.

Nous retrouvons, après la lutte, tous les amis d'hier, quels qu'ils soient et, tous ensembles, travaillons pour la prospérité du Canada, de notre riche province et de notre beau comté de St-Albert.

Les Normands au Canada

La Normandie est à l'ordre du jour. La célébration de son millénaire a été fêtée avec éclat à Rouen et à Paris et c'est pour France-Canada une bonne façon de prendre part à cette grande manifestation, nationale et internationale, que de rappeler ce que l'ancienne Nouvelle-[illegible] doit à nos Normands.

[illegible] Normands n'ont certes pas joué [illegible] principal rôle dans la découv[illegible] et dans la prise de possession du Canada. Cartier était Breton, Champlain était Saintongeois. Mais, quand il s'agit de fonder autour de Québec une colonie véritable, il n'y a plus que des Normands, des Percherons de Mortagne et de Tourouvre que conduit Robert Giffard.

Quelle fut dans le peuplement de la grande colonie française de l'Amérique du Nord l'importance de l'élément normand ? A la vérité, cela n'est pas difficile à déterminer. Les paroisses du Canada ont conservé intacts leurs registres, et il s'est trouvé un bénédictin pour en tirer la généalogie de la nation canadienne française. Dans le dictionnaire de Mgr Tanguay, les trois ou quatre millions d'hommes de notre race et de notre langue qui se concentrent dans la province de Québec, ou s'éparpillent à travers le Dominion et les Etats-Unis, retrouvent leurs aïeux. Mais, ici, qu'il nous suffise d'emprunter quelques chiffres à l'historien Ferland. De 1615 à 1666, l'auteur du "Cours d'histoire" relève, dans le district de Québec, 192 Normands contre 233 Français des autres provinces. On ne risque pas de se tromper beaucoup en affirmant que cette proportion s'est maintenue jusqu'à nos jours et que, même en portant au maximum les effectifs des Augevins, des Poitevins, des Saintongeois qui figurent parmi les premiers Montréalistes dans les totaux de la colonisation française au Canada, il est impossible de réduire la part des Normands au-dessous de la moitié. Dans tous les cas, quand on suit la postérité de quelques-uns de ces Percherons qui furent amenés par Robert Giffard, on arrive à constater des multiplications prodigieuses. Recensez ce qu'il y a aujourd'hui, dans la province de Québec, de Mercier, de Trudelle, de Gagnon : ce ne sont plus des familles, mais des tribus. Pour achever cette démonstration il reste à faire comparaître les Canadiens d'aujourd'hui. Ecoutez-les parler : n'est-ce pas l'accent du peuple de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Orne ? Considérez leur taille, leur carrure : ne sont-ils pas les fils de la race vigoureuse qui s'est faite de la combinaison du sang norrois et du sang gallo-franc ?

Les Normands n'ont pas seulement donné au Canada beaucoup d'hommes, ils lui ont donné des grands hommes. Il faut se borner aux noms les plus glorieux : Lemoine d'Iberville, le conquérant de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson ; Cavalier de la Salle, le découvreur du Mississipi.

Pour conclure, si l'on tient à instituer une comparaison entre les deux groupes de Normands français, ceux de Normandie et ceux du Canada, et à décider lequel des deux a le mieux gardé le tempérament des ancêtres norvégiens et danois, il me semble que l'hésitation n'est pas permise. Je veux bien que Maupassant lui-même soit un Viking, mais les paysans et les bourgeois de Maupassant ne ressemblent plus que, de très loin aux hardis pirates qui, des fjords de Norvège, sont venus, au IXe et au Xe siècles, conquérir la Neustrie maritime. Avouez que les compagnons de Gange Rolv se retrouvent davantage dans leurs autres petits-fils, ceux qui, depuis trois siècles, de la mer Boréale au golfe du Mexique, n'ont pas cessé de courir l'Amérique.

EMILE SALONE.

o

Produits des forets du Canada en 1909

o

La Section des Forêts, du Département de l'Intérieur à Ottawa, a compilé dans un bulletin, des statistiques de la quantité et de la valeur totales du bois coupé dans les forêts canadiennes en 1909.

Ce bulletin, publié en français, contient la quantité consommée et la valeur du bois coupé, du bois de pulpe, des perches, des traverses de chemin de fer, des barils, des boites et des extraits de tan.

En 1909 du bois de construction a été coupé dans les neuf provinces pour la valeur de $69, 571, 184, du bois de pulpe pour $9, 216,739., des perches pour $497, 052., des traverses de chemin de fer pour $5,210,490., des barils pour $1,842,235., des boites pour $1,264,376., et des extraits de tan pour $1,126,004.

Le tout forme une valeur totale de $89,128,080. pour l'industrie des bois canadiens.

La Balle au Mur

Ma mère fut une mère admirable. Je l'ai aimée tendrement comme elle m'aimait elle-même. Tous ceux qui l'ont connue ont apprécié son cœur et son intelligence, son goût si fin et si sûr. Elle fut pour moi d'un encouragement précieux à mes débuts; la moindre petite réussite lui causait une grande joie... Sa perte fut l'immense douleur de ma vie. Quand on décida de me mettre au collège Rollin, qui, à cette époque se trouvait rue des Postes. C'était un collège chic si j'ose ainsi dire. On y éduquait les jeunes gens de bonne famille, et, — chose rare alors —, chaque élève y avait sa chambre. Mais ce privilège ne commençait, je crois, qu'à partir de la cinquième ou de la sixième. Il n'existait, dans les classes inférieures, que de vulgaires dortoirs. C'est dans le lit étroit d'un de ces dortoirs que je fus installé, dès la première nuit.

Très ému d'avoir quitté mes parents, je ne dormis pas une seconde. Ma pauvre petite âme de gamin souffrait cruellement. Si loin du foyer familial, je me sentais abandonné, perdu...

Dès le lendamain, ma mère vint prendre de mes nouvelles. Elle était aussi émue que moi, la chère femme, plus encore même.

Elle m'interrogea :

—Comment es-tu, mon mignon?. Cnmment as-tu dormi ?...

Je tombai dans ses bras en fondant en larmes.

—Dormi, maman ?... pas du tout... J'avais peur dans ce grand dortoir tout noir... Ce matin, j'ai sauté de mon lit au grand bruit du tambour... C'est comme ça qu'on nous réveille... et c'est de bien bonne heure, va !... Il y avait encore des étoiles au ciel... Ca m'a donné un coup là, dans le cœur... Ah ! maman ! maman !

—Mon petit, mon cher petit ! Je n'ai pas dormi, moi non plus...

—Pauvre maman !

—Alors, dis, tu es bien malheureux ici ?

—Bien malheureux !

—Tu ne pourras jamais t'y faire, n'est-ce pas ?

—Jamais... Jamais...

Elle essuya ses yeux, et, à mi-voix, comme en elle-même

—Nous verrons.. nous verrons..

Qu'entendait-elle par là ? je ne cherchai même pas à le comprendre. Elle me quitta en me disant:

—Courage, mon chéri, je viendrai te voir après-demain... Courage !

o o o

La nuit suivante, je dormis mieux. A mon réveil, je vis encore les étoiles au ciel, mais j'y portai moins d'attention. La journée du lendemain fut pénible encore, mais moins. J'avais fait connaissance avec des camarades; quelques-uns m'avaient plu. La nuit d'après, je dormis comme un plomb. En me levant, je ne regardai même pas les fameuses étoiles, et le roulement du tambour ne me fit plus sauter le coeur. L'étude du matin se passa bien ; je prenais goût au travail. Puis vint l'heure de la récréation...

A cette époque, à Rollin, le jeu en faveur était la balle au mur. Ce jeu consistait à lancer une balle aussi fort que possible contre le grand mur de la cour. L'opération s'exécutait à l'aide d'une raquette. On était divisé en deux camps. Quel était leur rôle, je l'ai oublié. Je me souviens seulement que ce jeu m'amusait fort. Je m'y étais montré assez adroit dès le début ; quelques camarades me firent compliment... Bref, l'amour-propre s'en mêlant, je me démenais comme un diable, sautant à droite, à gauche, m'agitant, me trémoussant. Grâce à quelques coups heureux, mon camp allait être victorieux, et je me figurais que j'y étais pour quelque chose, quand un garçon de salle s'approcha de moi :

—On vous demande au parloir, me dit-il.

Maman ! c'était maman !... Certes, la joie était grande pour moi, mais comme cela, en pleine partie !... — Oh ! quelle légèreté d'âme chez les enfants !

J'arrivais au parloir, rouge, essoufflé, ma raquette à la main.

Maman m'ouvrit les bras. Elle était toute pâle, elle avait pleuré ! Sans prendre le temps de m'embrasser :

—Sois content, mon chéri !... Tu étais vraiment trop malheureux... et moi aussi ! Nous te retirons du collège et je t'emmène tout de suite...

Je fus content, sans doute, mais un peu abasourdi. Une si belle partie !.. Encore deux jours, deux récréations, avec balle au mur, et j'étais acclimaté.

o o o

On me retira donc de Rollin. Il est vrai que j'y revins quelques années après, pour y terminer mes études. Seulement, à cette époque, j'étais dans les grands et la balle au mur leur semblait indigne d'eux...

Il était écrit là-haut que je ne jouerais que deux fois à ce jeu-là.

JACQUES NORMAND.

o

Consulat General de France au Canada

Conformement aux ordres de M. le Ministre des Affaires Etrangères à Paris, l'Agence Consulaire de France dans l'Alberta est transférée d'Edmonton à Calgary à la date du 30 Septembre prochain. M. Massieu de Clerval est nommé agent consulaire de France à Calgary.

L'Agent Consulaire de France par interim,

F. G. de MUSSY.

AVIS

AVIS est par les présentes donné à M. George Pinder, d'Edmonton, Alta, que son cheval qui nous a été laissé en pension le 16 juin 1911 sera vendu par nous le 29 septembre 1911, à 2 hrs p. m. à l'écurie Alberta, à Morinville, Alberta, pour la pension et soin du dit cheval se montant à $79. 50. La description du dit cheval étant comme suit : cheval rouge, étampé 'I Ǝ sur la hanche gauche, 2 pieds de derrière blancs, tache blanche dans le front, pesant à peu près 1,200 lbs, âge, à peu près 12 ans.

JOS. PERRAS et A. GORE
Vendeurs,
Morinville, Alta.

Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

UN VRAI PECHEUR A LA LIGNE

Quand Mme Placide vit partir son mari pour la pêche, elle ne put s'interdire de lui faire ces excellentes recommandations :

—Ne te baigne pas ; couvre-toi bien quand tombera la fraicheur du soir ; rentre de bonne heure.

Sans répondre, M. Placide s'en fut, coiffé d'un vaste chapeau de jonc, portant en bandoulière sa canne à pêche démontée et le panier contenant les boites en ferblanc remplies d'amorces, d'appâts, de grains de blé cuit, de mouches, de choses grouillantes et immondes, d'huile d'aspic, de crins de Florence, de vairons artificiels, d'hameçons de rechange et de maintes autres choses mystérieuses dont lui seul a le secret.

M. Placide remonta le cours de la Marne très haut, très loin, et finit par découvrir un petit coin délicieusement ombragé, à un tournant de la rivière, dont les bords étaient couverts d'une tapisserie de feuilles de nénuphars fixée par les clous d'or des fleurs et ourlée par les reines-des-prés de la berge. L'endroit était silencieux et solitaire.

M. Placide ouvrit son pliant, ajusta ses grosses lunettes rondes sur l'extrémité de son nez, amorça consciencieusement à quelques mètres en amont et tendit sa ligne.

Des effluves printaniers saturaient l'air d'aromates ; des souffles légers passaient dans les touffes d'iris—sabre au clair—et dans les roseaux minces qui rendaient un bruit de robe froissée ; des moucherons imperceptibles dansaient un menuet ou nouaient des rondes au son d'une musique ténue ; dans les buissons environnants, des oiseaux voletaient, battaient des ailes, s'appelaient.

M. Placide, qui était, devant l'Eternel, un grand culotteur de pipes, en bourra une, tira quelques bouffées et s'arrêta net, l'âme en suspens son flotteur avait remué "ça mordait."

Quelque gardon neurasthénique, enclin au suicide avait frôlé l'hameçon, ou quelque truite téméraire avait senti l'eau lui venir à la bouche en présence d'un vermisseau appétissant qui emmaillotait de sa chair succulente le fer meurtrier.

Ça mordait ; mais à ce moment précis, une fauvette se mit à gazouiller de façon telle qu'on eût pu supposer qu'elle se gargarisait avec trois perles de rosée que l'aurore laisse avec tant de précautions au creux des feuilles et des corolles.

M. Placide fit "chut" ! et le silence redevint absolu. Mais il était trop tard, la truite avait soupçonné le piège et s'avisait de circonspection.

Notre pêcheur se dit simplement :

"Il reste une truite dans la rivière, "je l'aurai" ; l'appétit vient en mangeant... "ma" truite reviendra."

Alors, M. Placide, dans l'isolement absolu, dans l'abstraction des choses ambiantes, demeura immobile, figé, dans une attitude d'axieuse expectative ; il resta pétrifié dans une attention concentrée, l'œil fixé sur le bouchon, oubliant de rejeter la dernière bouffée de fumée qui lui gonflait la joue donnant toutes ses pensées, son corps, sa vie, tout son être à cette observation.

Dès lors, les heures coulèrent au fil de l'onde avec une rapidité effrayante et silencieuse, sans surprendre une palpitation, un frémissement dans l'immobilité de momie du pêcheur.

Une araignée accrocha sa toile au chapeau, à la pipe éteinte, au nez et à la canne de pêche de M. Placide ; un martin-pêcheur, dont le vol furtif rayait l'air d'un éclair d'émeraude, finit par venir se percher à l'extrémité de la gaule suspendue...

Puis le soir s'inclina sur la terre.

Les petites verveines étonnées regardèrent de leur yeux bleus, avant de les fermer, cet homme immobile comme un dieu Terme ; les petites clochettes des campanules sonnèrent l'angélus au balancement de la brise, pour essayer de le rappeler à la réalité ; une limace qui ressemblait à une pelure d'orange ambulante, voulut voir s'il s'agissait d'une figure de cire du Musée Grépin et grimpa, en rampant, par le pied du chevalet, jusque sur la joue de M. Placide ; puis elle s'enfuit "ventre à terre", en lui faisant les cornes et en laissant le sillage d'une trainée d'argent sur son passage.

Puis la nuit vint, une nuit de contes de fées, imprégnée de cette poésie qui fait les âmes molles à défaillir et qui leur donne un besoin de tendresses éperdues, ineffablement douces.

Des buées flottantes ensevelirent l'impassible pêcheur, l'entourèrent d'un coton vaporeux, d'une nappe de brouillard sur laquelle la lune versait la sérénité de ses blancheurs mélancoliques.

Les étoiles clignèrent d'étonnement en regardant ce pêcheur nocturne ; les branches des saules s'inclinèrent, attirées par le vertige des reflets ; le ruban d'argent de la rivière silencieuse et perfide eut des clapotements d'inquiétude ; les bêtes des marécages se questionnèrent par des coassements, par ces notes que jette au ciel la voix des crapauds ; dans les liquides profondeurs, des chevelures de naïades passèrent comme de grandes herbes aquatiques tourmentées par des remous, et leurs yeux verts mirent sur les berges des lueurs phosphorescentes de vers luisants.

Hypnotisé dans la muette contemplation de son bouchon, M. Placide ne bronchait pas Le jour revint, puis mourut ; d'autres jours s'égrenèrent ; mais ni le prestige des soleris levants, ni la solennité flamboyante des midis, ni l'apothéose des soirs n'éteignirent son exaltation, ne paralysèrent son enthousiasme.

Des semaines et des mois passèrent. Un orage fracassa un grand peuplier à deux pas du pêcheur : un tremblement de terre rida un instant la surface de l'eau et put laisser croire que le bouchon avait remué derechef ; le pêcheur, toujours prêt à ferrer, ne fit que redoubler d'attention. . .

Cependant, sa femme inquiète, s'était rendue au commissariat de police, à la préfecture.

Toutes les recherches furent vaines.

Cette mystérieuse disparition passionna les journaux qui, par cette raison que les Chambres étaient en vacances, se trouvaient dans une pénurie complète d'événements sensationnels.

De nombreux agents de la Sûreté étaient sur les dents, et chacun d'eux suivait une piste très sérieuse, ce qui lui permettait de demander au gouvernement force ressources pécuniaires et de déclarer que l'arrestation de l'assassin n'était plus qu'une question d'heures.

Sur les places publiques, les chanteurs des rues détaillèrent en complaintes les épisodes et les horribles circonstances de l'assassinat.

Enfin, Mme Placide, persuadée que son mari pêchait dans le Styx, songeait déjà à remplir les formalités qui lui permettraient de se remarier, lorsque sonna l'heure de la clôture de la pêche.

Alors, un garde-champêtre, n'écoutant que son courage fit une tournée sur les bords de la Marne. Au nom de la loi, il arrêta, si j'ose m'exprimer ainsi le pêcheur passionné qui, à son approche, avait rejeté la bouffée de fumée qui lui gonflait la joue et fait :

—Chut ! Chut ! ! je l'aurai. . .

—Quoi ?

—Ma truite.

M. Placide fut appréhenté et se vit dresser procès-verbal ; on lui confisqua ses engins malgré ses véhémentes protestations, de sorte qu'il dut, dès cet instant, se priver de tabac à priser et à fumer pour faire des économies et se payer une nouvelle canne l'année suivante, afin de revenir au même endroit prendre la truite qu'il n'avait pu ferrer.

Et le garde champêtre, pour avoir— selon le rapport que le maire de l'endroit écrivit à Paris— "au péril de sa vie arrêté un redoutable braconnier" le garde champêtre eut les palmes académiques.

Charles VAL.

—o—

Conferences populaires sur la Mutualite Canadienne-Francaise Catholique

Monsieur le Chanoine G. M. Le-Pailleur, curé de St. Enfant Jésus de Montréal, aumonier général des Artisans et M. J. Victor Desaulniers, ex-président des Artisans, donneront des conférences sur la mutualité canadienne-française dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, aux dates et endroits ci-dessous mentionnés :

1 oct. matinée, St-Albert, Alta., 1 oct. soirée, Morinville, Alta. 2 oct. soirée, Legal, Alta., 3 oct. Ste Emérence, Alta., 4 oct. soirée Edmonton, Alta., 5 oct. soirée Beaumont, Alta., 6 oct. soirée Lamoureux, Alta., 8 oct. matinée St-Paul des Métis, Alta., 8 oct. soirée Vegreville, Alta. 9 oct. soirée Battleford, Sask. 10 oct. soirée Vonda, Sask. 11 oct. soirée Howell, Sask. 12 oct. soirée Duck Lake, Sask. 13 oct. soirée Bellevue, Sask. 15 oct. soirée Princc Albert, Sask. 16 oct. soirée Saskatoon, Sask. 17 oct. soirée Tessier, Sask. 18 oct. soirée Régina, Sask. 19 oct. soirée Qu'Appelle, Sask. 20 oct. Lebret, Sask. 22 oct. matinée St-Boniface, Man. 22 oct. soirée St-Charles, Man. 23 oct. soirée St-Jean-Baptiste, Man. 24 oct. soirée St Pierre Jolys, Man. 25 oct. soirée St Laurent, Man. 26 oct. soirée Notre Dame de Lourdes. 27 oct. soirée Ste Anne des Chênes. 28 oct. soirée St. Norbert. 29 oct. matinée Winnipeg.

—o—

Il s'en faut bien que l'innocence trouve autant de protection que le crime.

L'Elegance Masculine

Beaucoup de bons esprits considèrent les prescriptions de la mode éminemment frivoles et indignes du sérieux masculin. Combien d'hommes s'abstiennent par principe de s'informer des variations du goût en matière de toilette et dédaignent surtout de s'y conformer. Ils commettent en cela une grave erreur et négligent à la légère un des puissants moyens d'action dont un homme puisse disposer sur l'esprit de ceux qui l'approchent. Personne ne niera que la mode, même, masculine, n'encoure quelquefois, quand on l'applique à la rigueur et en toute servilité, le reproche d'illogisme et même d'extragance.

Qui donc n'a réprimé avec peine un sourire ironique à l'aspect cocasse de certains pantalons qui tendent visiblement à restaurer chez les hommes le règne de la jupe menacé dans son empire féminin. Qui n'a noté d'un coup d'œil amusé dans les endroits où afflue le public, certaines formes étranges de chapeaux, certaines couleurs déconcertantes de gilets ou de cravates ! On a rendu facilement ridicule, en en dévoilant l'origine, la mode des shake-hands "en coup de pompe" née d'une furoncle à l'aiselle impériale et royale du défunt Edouard VII. Mais il importe de ne pas confondre le dessin avec la caricature, les exigences acceptables et légitimes de la mode avec ses prescriptions les plus extravangantes. La mesure s'impose ici plus que partout ailleurs: En définitive, si nous nous conformons à la mode, c'est surtout par déférence pour nos contemporains ; n'allons donc pas exaspérer leurs sentiments esthétiques et ameuter leur malveillance ironique par des "trouvailles" trop éloignées du goût commun. Hetherington qui arbora le premier haut-de-forme, père d'une funèbre et si prolifique lignée, paya de mille ennuis et d'une forte amende (pas assez forte, puisque la coiffure survécut) l'originalité de son invention. Gardons-nous donc de prétendre mener la mode, mais sachons la suivre avec discrétion et adoptons ses décisions avant qu'elles soient abrogées par de nouveaux décrets. Songez que parmi des centaines, des milliers de personnes que nous rencontrons chaque jour et dont le jugement influera toujours en quelque mesure sur notre destinée, à peine deux ou trois pourront nous juger autrement que sur notre extérieur. L'habit ne fait pas le moine, dit un proverbe populaire. Soit, mais vous savez bien que le démon luimême passe pour un saint ermite quand il a endossé le froc et chaussé les sandales, et tout se passera comme si sa cellule abritait le plus édifiant personnage. Vous serez traité comme l'on vous jugera tel que vous vous serez manifesté ; c'est l'évidence même et l'on ne pourrait s'en plaindre sans injustice. Ainsi, le souci légitime de l'opinion d'autrui s'allie au respect de nous-même pour nous conseiller l'élégance de la mise. Par une concession raisonnable au goût de la majorité nous ferons consister en partie cette élégance dans l'observation intelligente des règles d'habillement en faveur dans le temps où nous vivons. C'est là le plus léger des sacrifices que l'esprit de société nous impose et c'est aussi celui qui trouve la meilleure compensation. Nos contemporains nous sauront gré de cette déférence discrète au goût de la majorité ; ils verront dans notre mise soignée, non pas tant un indice de puissance et de richesse que la marque d'un esprit attentif aux événements de la vie générale, en contact incessant avec la réalité, sagement docile à ses prescriptions et à ses exigences. Et gageons que cette appréciation du sens commun tombera juste quatre-vingt-dixneuf fois sur cent. Je songe à la méditation de Pascal : la foule obéit aux préjugés en les appuyant de mauvaises raisons, les demi-sages dénoncent l'erreur prétendue : les sages véritables restaurent l'usage traditionnel en le justifiant par ses raisons profondes et en s'y conformant volontiers.

Sages lecteurs, conformez-vous dans la mesure de vos moyens et en prenant conseil de votre goût aux prescriptions de la mode d'aujourd'hui, mais abstenez-vous de consulter celle de demain.

HENRI LAJEUR

—o—

BUSINESS, BUSINESS

Scène vécue

Mr J.A. Gripsou, directeur de "The Gripsou Co. Ltd reçoit la visite d'un petit commerçant.

— Mr j'ai été victime hier d'un jeune homme qui m'a volé 1700 francs de titres au porteur, ces titres il les a revendus 37 francs à un traiteur de mon quartier chez qui je les ai retrouvés.

— Il fallait arrêter le voleur.

— Je ne l'ai vu.

— Il fallait le voir ! Et puis votre affaire ne m'intéresse pas, vous ne pensez pas que je vais vous rembourser !

— Eh ! qui sait ? L'affaire vous intéresse peut-être plus que vous ne le pensez. Le voleur....

— Eh bien; moi ! Le voleur....! Allez à la police et laissez moi tranquille !

— Mais le voleur, Monsieur......

— Que le diable l'emporte...

— ...c'est votre fils !

— Mon fils! mon fils! Vous mentez !

— Je ne mens pas; j'ai des preuves.

— Mon fils ! c'est impossible— Ah! il verra de quel bois je me chauffe, le bandit ! Mon fils voler 1700 francs et les revendre 37...... Il fera mon déshonneur....Que ne les revendait-il 1800 francs....

RIEPERT

—o—

ECHOS

Les loisirs d'un souverain déchu.

Sait-on qu'elle est la principale occupation d'Abd-ul Hamid, le sultan détrôné, dans le palais Allatin, où l'a relégué son successeur et neveu Mahomet ?

L'ex-commandant des Croyants fait de la menuiserie et de l'ébénisterie, art dans lequel il excelle d'ailleurs et a toujours excellé.

Lorsqu'il était propriétaire d'Yldiz-Kiosk, Abd-ul-Hamid se livrait avec passion à la fabrication des meubles les plus compliqués.

Il y a une dizaine d'années, il offrit au tsar Nicolas — les petits cadeaux entretiennent l'amitié — un secrétaire en bois rare tout entier de sa composition... car le sultan travaillait toujours sur ses propres plans.

Détail curieux, ce secrétaire possédait une vingtaine de tiroirs qui tous étaient à secret, mais chacun avait un secret différent.

On reconnait bien dans cette précaution le caractère méfiant d'Abd-ul-Hamid.

Il y a longtemps que Dioclétien, après avoir quitté la pourpre, a donné l'exemple du travail manuel, en cultivant des laitues.

Phénomène de botanique.

Un pêcher sur lequel il pousse des amandes ! Tel est le fait peu banal exposé à l'Académie des sciences de Paris, d'après une note communiquée par un M. Griffon.

Il s'agit d'un pêcher de Montreuil, qui avait été greffé sur un amandier. Il y a trois ans, apparurent sur cet arbuste des rameaux ayant tous les caractères de ceux de l'amandier.

En 1908 et 1909, on y constata de nouvelles pousses d'amandier et le même phénomène se reproduisit sur un pêcher voisin. L'anné dernière enfin, l'un de ces rameaux donna de vraies fleurs d'amandier qui donnèrent à leur tour des amandes, mais celle-ci tombèrent avant d'arriver à maturité.

M. Griffon ne désespère pas d'obtenir sur ces pêchers des amandes qui, mûres, pourront être semées, et dont la descendance permettra d'intéressantes études.

—o—

L'homme est toujours pauvre en pensant à ce qui est au-dessus de lui.

Ne soyez pas chauve

Presque tout le monde peut obtenir une belle chevelure

Nous avons un remède qui a un record pour faire croître les cheveux et guérir la calvitie de 93 cas sur 100 dans lesquels il a été employé selon la direction durant un espace de temps assez considérable.

Ceci doit paraître comme un fort compte rendu, en effet, c'en est un et personne n'en doute jusqu'à ce qu'il ait mis notre reclame à une épreuve effective.

Nous sommes si certains que le Tonic pour les cheveux 93 de Rexall guérira les dartres, préviendra la calvitie, stimulera le cuir chevelu et la racine des cheveux, arrêtera la chute des cheveux et fera croître une nouvelle chevelure ; que nous nous engageons personnellement à rembourser chaque centin qui nous en aura été payé dans chaque cas où il ne donnera entière satisfaction à celui qui l'emploiera.

Le Tonic 93 de Rexall pour les cheveux est aussi agréable à employer que l'eau claire d'une source, il est délicieusement parfumé et ne graisse pas les cheveux ni ne les raidit. Deux grandeurs 50 cts et $1.00 avec notre garanti sur l'étiquette, vous ne courrez certainement aucun risque. Vendu seulement à notre magasin, LA PHARMACIE HAMILTON, Morinville, Alta.

—o—

Dans les annonces de "Paris-Nouvelles":

"On demande une petite main pour l'autruche."

Pour tenir son ombrelle, sans doute !

Il arrivait, récemment, à la Préfecture de la Seine, une lettre de Bombay rédigée en anglais et dont la signature illisible était précédée de la formule de politesse habituelle : "Yours Truly".

Le fonctionnaire chargé de classer ce document n'a pas l'ombre d'une hésitation et inscrit de sa plus belle main sur la chemise du dossier :

"Pétition de M. Yours Truly"

On a bien ri, en recevant ce dossier au Conseil Municipal.

Autre annonce :

"Véritable peau de crocodile, "Fournisseur breveté du Ministère de la Marine."

Les fausses economies en Agriculture

La Commission de Conservation, dans un bulletin qu'elle vient de faire paraître, dit, à propos de la production des graines au Canada, que nous n'en produisons pas autant que nous le devrions, par suite de la mauvaise qualité de la semence employée.

Le Canada étant un pays essentiellement agricole, les grains de semence employés par la culture représentent nécessairement un fort montant d'argent. Ainsi l'ensemencement en blé, avoine et orge, environ 33,000,000 de boisseaux de ces grains et, comme chaque année nous augmentons la superficie cultivée, chaque année augmentera bien entendu également la dépense des grains de semence.

Ces grains de semence ne sont pas toujours sélectionnés comme ils devraient l'être, en voici la preuve :

Il y a quelques années, dans 450 localités canadiennes, il y eut des concours établis afin de permettre de comparer les résultats des récoltes provenant de semences choisies et bien nettoyées et de celles provenant des semences communément employées par la culture.

Or, d'après les résultats de ces expériences, il appert que les 33,000,000 de boisseaux de grains de diverses sortes semées l'an dernier auraient dû, si la semence eût été de bonne qualité bien choisie et nettoyée donner en blé, avoine et orge, une récolte plus forte de 190,000,000 de boisseaux qu'elle n'a été en réalité.

Une perte de 190,000,000 de boisseaux de grains représente une perte de plusieurs dizaines de millions de dollars pour les fermiers.

C'est donc une mauvaise, une très mauvaise économie que fait le cultivateur en ne semant pas son meilleur grain. C'est pis encore, c'est du gaspillage, car c'est gaspiller son revenu que de sacrifier d'avance 5 3-4 boisseaux de grains pour chaque boisseau semé.

Les marchands de la campagne en causant avec leurs clients, les cultivateurs, pourraient attirer leur attention sur ce qu'ils perdent en ne semant pas les meilleurs grains, les plus gros, les mieux nourris et les mieux nettoyés. Le cultivateur s'en trouverait mieux ; sa bourse mieux garnie augmenterait ses facultés d'achat et le marchand y trouverait aussi son compte.

Conte Anamite

Depuis longtemps le crapaud et et ses voisines, deux petites souris, vivaient en bonne intelligence.

Chaque matin, il allait au marché faire des provisions, puis invitait à déjeûner ses deux voisines qui ne se faisaient pas prier.

Il demeurait dans un trou, au pied d'un sycomore, tandis que mesdames les souris habitaient un nid au sommet de l'arbre.

Un jour les souris ayant acheté un bon repas, convièrent le crapaud, leur ami, à le partager.

Je veux bien, dit celui ci, mais comment monterai-je jusque chez vous ?

—Prenez ma queue entre vos mâchoires, dit l'intelligente petite souris, et je vous hisserai facilement.

Comme la souris arrivait chez elle, avec son étrange fardeau elle cria à sa compagne qui l'attendait à l'intérieur du nid :

—Ah ! voici notre ami le crapeau qui vient faire un tour par ici.

Le pauvre crapaud ouvrit la bouche pour dire : "Oui".

Et ce faisant, il lâcha la queue de la souris, tomba et se tua.

Alors les deux petites souris se moquant de leur hôte, se dirent l'une à l'autre :

"De tout temps, une langue prompte à parler a causé la mort de son maître."

COLLIER DE PERLES

Du "Journal de Petite Mère"

"L'enfant ne doit jamais partager le lit de ses parents. On dit qu'à Londres il meurt, par an, près "d'un million" d'enfants étouffés accidentellement, par leur mère ou leur nourrice. Ce serait, surtout dans la nuit de Noël et après les jours de fête que l'accident se produirait. Shoking!"

Shoking ! Oui ! Mais un million c'est un peu fort...

Du même Magazine :

"Louis XIV réglementa les dimensions du mouchoir par lettres patentes, en date du 23 septembre 1784... et décréta...."

Soixante ans après sa mort ! c'est un décret posthume dirait Calino !

Les enseignes amusantes :

A la boutique d'un mercier aux environs de Paris :

"A vendre dix francs, jolie petite cuisinière n'ayant jamais fumé."

Cadeaux Princiers :

Dans le parc de Sèvres, devant la Manufacture nationale, des ouvriers nonchalamment, chargent sur un fourgon automobile des caisses de toutes formes et de toutes dimmensions.

Un passant s'informe des causes de cet insolite déménagement.

—Que renferment donc ces colis dangereux ?

—Ce sont des vases "délictueux", répond un employé galonné.

—Oui, c'est-à-dire des vases un peu brûlés ou mal cuits, mais tout de même encore très présentables.

—Et l'administration va sans doute les vendre au rabais ?

—Au rabais ! s'exclame, indigné, le fonctionnaire. Pensez-vous ? On va tout simplement les porter à l'Elysée. M. Fallières les achète à prix très réduit et les offre en cadeaux aux cérémonies de tous genres pour lesquelles on fait appel à sa générosité. C'est encore très bien pour des "Prix du Président de la République."

Rue de Provence :

"Mon traitement est infaillible: en cas de mort, je rends à la victime le montant intégral du traitement....."

L'APPETIT ALLEMAND

Berlin, 26. — Selon une information venue de Bruxelles—lieu fertile en nouvelles à sensation depuis le début de la crise marocaine—l'Allemagne aurait l'intention après le règlement de la question du Maroc, d'acquérir la baie de Delagoa et les autres colonies portugaises d'Afrique, même aux prix d'une guerre.

Les deputes en Angleterre

Londres, 26. — La distribution du salaire voté par le Gouvernement anglais à ses membres donnent lieu à divers actes de la part des représentants. Les uns parmi les Unionistes ont remis l'argent reçu aux institutions de charité, quelques autres ont retourné le tout au Trésor, d'autres enfin ont remis aux autorités municipales de leur comté afin qu'il soit appliquée à la diminution des taxes.

Ces diverses manières d'agir provoquent les critiques de certains partisans qui veulent que le gouvernement passe une loi forçant les députés à accepter et garder leur salaire.

Annonceurs de Morinville et d'Edmonton recommandes a nos Lecteurs

MORINVILLE

PAGE LOCALE

Nous apprenons l'arrivée à Edmonton, de Mr G. S. Lambert, de St-Liboire, cousin de M. J. Lambert, des Ecuries Impériales. Excellent forgeron, il a repris la manufacture de voitures de W. H. Kelcher No 930 McDougall Ave. Nous le recommendons chaudement à tous nos compatriotes qui voudront avoir un ouvrage bien fait.

Mr. Ludger Lemire est revenu de sa promenade dans la province de Québec où il a fait un magnifique voyage.

Le Révérend J. A. Ouellette, missionnaire colonisateur de l'Alberta est arrivé cette semaine, de Québec, avec un bon contingent de colons.

A tous nous souhaitons une amicale bienvenue.

Le Révérend Alphée Ouellette, vicaire à Verchères, Qué. est venu avec le Révd. J. A. Ouellette et passera deux mois dans notre région.

Entre amies :

—Sur quoi te bases-tu pour dire que très sérieusement il désire t'épouser.

—Parce que j'ai appris qu'il n'a pas un sou et qu'il est pourri de dettes !

—Oh !

—J'oubliais, en justice, je dois dire que le seul compte qu'il aime à payer est son compte de tabacs et cigares, chez J. A. McNeil au No 243 Jasper Ouest, le populaire marchand qui fait un débit considérable de cette excellente plante, si aimée du sexe fort.

M.M. Jos. Dagenais, A. E. Gagnon et Chs. Dubuc ont le plaisir d'avoir pour hôtes, plusieurs parents de Montréal Qué., savoir : M. et Mme F. Giroux; M. et Mme Docteur A. Dagenais ; M. et Mme D. Lemay et leur fillette ; Mademoiselle M. Dagenais et M. Jos. Charpentier.

M. F. Giroux est le frère de madame Joseph Dagenais.

Bienvenue à tous ces distingués visiteurs et puissent-ils faire la plus agréable des promenades.

Comme nous l'avons déjà annoncé dans une page intérieure, nous aurons dimanche soir, dans la salle paroissiale une belle conférence sur la Mutualité par le célèbre prédicateur et conférencier qu'est monsieur le chanoine Le-Pailleur, curé de St-Enfant Jésus, Montréal et aumonier Général des Artisans. Il sera accompagné par M. J. Victor Desaulniers, ex-président des Artisans.

La soirée sera des plus intéressantes et agrémentée par un concert. Elle commencera à sept heures et demi du soir.

Inutile de dire que tout le monde est invité et spécialement les Dames et les Demoiselles qui, par leur présence rehausseront le charme de cette réunion de famille où nous aurons la joie d'entendre deux orateurs populaires de la vieille province.

Nous tenons à féliciter le révérend Alphée Ouellette pour la manière dont il a tenu l'orgue à la messe, dimanche dernier. Notre visiteur a joué en artiste. Espérons que nous aurons le plaisir de l'entendre encore souvent pendant sa promenade.

M. A. L. Pruneau, de Montréal, a quitté Morinville au commencement de la semaine pour retourner dans l'Est.

Malgré son court séjour au milieu de nous, il a su se créer un grand nombre d'amis. Nous sommes heureux de lui dire ; "Sans rancune et bon voyage", car il laisse un excellent souvenir chez ceux qui l'ont connu.

Voici la froide saison des rhumes, des refroidissements et du catharre. Sachez vous procurer, contre ces maux, le sirop de A. J. Hamilton, ainsi que son excellent onguent contre le catharre.

Ils sont de première qualité et vendus 25 cts chaque, à la pharmacie HAMILTON, Morinville, Alta.

Les récoltes sont presque terminées ; à quelques endroits on a commencé à battre au moulin et, avec notre belle température, la saison d'automne est idéale.

M. Hamilton, pharmacien, a le plaisir d'avoir la visite de son père et de sa sœur, d'Ontario, qui seront au milieu de nous un mois.

Bienvenue à tous deux.

Un attelage emballé à jeté l'émoi dans notre ville, lundi, et les bêtes n'ont rien brisé.

On a bien ri, un peu, du courageux jeune homme qui, voulant arrêter les chevaux, a imprudemment sauté à l'arrière de la voiture, mais a dû rejoindre le plancher des vaches aussi vite... sans blessures graves, bien entendu.

NAISSANCE :

Madame Wilfrid Meunier est l'heureuse mère d'un fils ; Joseph Wilfrid, Gustave.

Parrain et marraine, monsieur et madame Joseph Ethier, de Ste-Monique, Qué. représentés par M. et Mme Télesphore Meunier.

UN NOUVEAU PERIL

New-York, 26.— La question de fixer la longueur des épingles à chapeau vient d'être de nouveau agitée.

Les conseillers municipaux ont reçu une communication du docteur H. E. Russell, demeurant au 257 ouest 73 rue, les priant de bien vouloir adopter une loi limitant la longueur de ces épingles, ou obligeant les femmes à garnir la pointe d'un ornement quelconque.

"Ces épingles sont un sérieux danger pour tout homme, femme ou enfant dans les rues de la ville, déclare le docteur Russell, non seulement pour les yeux, mais pour l'existence même. Une de ces longues aiguilles peut très bien percer la cervelle et faire une victime."

La lettre fut aussitôt remise au comité législatif.

Il y a environ un an, une loi avait été proposée à cet effet, mais jamais elle ne fut mise en vigueur.

CURIEUSE DECISION

New-York, 26—La loi de l'Etat de Kentucky ne reconnait naturellement pas les dettes contractées par les mineurs, mais toute personne n'ayant pas atteint sa majorité a les mêmes obligations qu'une personne majeure quand la dette est constituée par l'achat d'objets ou de denrées de première nécessité, tels que du savon ou du pain.

Or, voici, à ce sujet, ce qui s'est passé récemment à Louisville, Kentucky !

Uue coiffeuse de Louisville, Mme Bush, avait teint les cheveux d'une riche jeune femme de cette ville, Mme Adrien Humphreys, alors que cette personne était encore mineure. Quand Mme Bush présenta sa note, la jeune femme refusa de payer et, à la plainte déposée à la cour par la coiffeuse, répondit, par l'intermédiaire de son mari, qui est avocat, qu'elle n'avait pas à payer une dette contractée pendant sa minorité.

L'affaire vint dernièrement devant le juge Weissinger, de la cour trimestrielle du comté de Louisville, et voici le jugement rendu par l'honorable magistrat :

"Se teindre les cheveux est aussi nécessaire à une dame du monde que l'eau et le savon pour une jeune fille pauvre, cela est nécessaire à sa beauté. En conséquence, l'excuse invoquée par la défenderesse, pour refuser de s'acquitter de sa dette, est rejetée par la cour. Mme Humphereys est donc condamnée à verser à la plaignante le montant de sa dette, 7 dollars 50, plus les frais du procès."

De cette interprétation de la loi, se teindre les cheveux, chez les dames riches du Kentucky, n'est plus un luxe de femme coquette, c'est un devoir.